



# AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 19 février 2024

## RASSEMBLEMENT NATIONAL SUGE

# LE 19 MARS LES CHEMINOTS DE LA SUGE PASSENT À L'ACTION !

**Parcours professionnel inexistant, externalisation d'une partie de la formation vers un prestataire au « méthodes militaires », neutralisation des congés d'été suite au JO 2024, suppression de la présence SUGE dans plusieurs créneaux horaires, sont autant d'exemples de ce que fait quotidiennement supporter la direction de la Sûreté aux cheminots de la SUGE.**

Depuis plusieurs années, la Direction de la sûreté a laissé la situation de l'emploi, des salaires et des parcours professionnels se dégrader au point d'ôter toute attractivité aux métiers de la Sûreté Ferroviaire. Aujourd'hui 20 % des agents recrutés démissionnent dans les 6 mois suivants et plusieurs centaines de cheminots de la SUGE ont quitté la SNCF pour la police municipale.

La course à la productivité et les mauvaises organisations décidées par la direction impactent les conditions de travail et la qualité de vie des cheminots de la SUGE, tous services confondus.

Les suppressions de postes, la déshumanisation des gares, les carences en matière d'effectifs, les parcours professionnels insuffisants sont une conséquence de la politique de maîtrise des coûts salariaux et des structures. Depuis des années la direction de la sûreté demande toujours plus d'activités avec de moins en moins d'agents et de moyens.

La situation devient intenable et les mobilisations des agents SUGE se multiplient dans toutes les DZS de France où des DCI sont déposées.

La direction doit agir et répondre aux revendications légitimes des agents de la SUGE.

C'est en ce sens que la CGT appelle tous les cheminots de la SUGE à se rassembler massivement le mardi 19 mars 2024 devant le siège de la sûreté, à 11h30, pour obtenir satisfaction sur :

- L'amélioration des conditions de travail et de vie des agents ;
- La reconnaissance du parcours professionnel des agents de la SUGE à travers le déroulement de carrière, la pénibilité et les mesures de fin de carrière ;
- La revalorisation conséquente des indemnités de port d'armes (IPA/ICPA), et l'intégration de celles-ci dans la prime de travail, comptant pour notre retraite et des mesures équivalentes pour les cheminots contractuels ;
- Le retrait immédiat de la journée de formation militaire « FA3R » ;
- L'arrêt de la contractualisation ;
- L'augmentation des effectifs au sein des équipes de la sûreté ferroviaire ;
- L'augmentation des effectifs cyno-défense ;
- La reconnaissance des qualifications spécifiques des agents SUGE telles que la cyno-détection, la cyno-défense, la formation TIS/TIR, la Surveillance Économique et Financière.

Toutes ces revendications légitimes doivent enfin être entendues pour redonner du sens, de la reconnaissance et de l'attrait au métier.

**LE 19 MARS, SOYONS NOMBREUX À 11H30  
DEVANT LA DIRECTION DE LA SÛRETÉ  
POUR GAGNER !**

